

Avis de constitution

SOCIETE « ARFO PRESTIGE IMMOBILIER » en abrégé « API »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera 2,  
non loin de la Pharmacie saint Athanase d'Anono, Lot  
700, Ilot 30, Section AX, Parcelle 199., Lot 700, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 15/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARFO PRESTIGE IMMOBILIER » en  
abrégé « API »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Aménagement foncier  
Vente de terrain  
Lotissement  
Construction  
Rénovation  
Voirie et réseau divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera 2, non loin de la Pharmacie saint Athanase d'Anono, Lot 700, Ilot 30, Section AX, Parcelle 199., Lot 700, Ilot 30

Dirigeant(s) Mme KOUAME AHOU ANGE ARMANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02916 du 25/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37723/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

